



HAL
open science

L'économie familiale des textiles. Explorer les activités liées aux textiles et aux vêtements au sein de l'activité domestique

Stéphane Baciocchi, Alain Cottereau, Anne Lhuissier

► **To cite this version:**

Stéphane Baciocchi, Alain Cottereau, Anne Lhuissier. L'économie familiale des textiles. Explorer les activités liées aux textiles et aux vêtements au sein de l'activité domestique. Colloque Remuneration and Time Use in the Textile Industries in France, organisé par Manuela Martini, Sep 2021, Lyon, France. hal-03654910

HAL Id: hal-03654910

<https://hal.science/hal-03654910>

Submitted on 5 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'économie familiale des textiles

Explorer les activités liées aux textiles et aux vêtements au sein de
l'activité domestique

Version 2. Mai 2022

Texte de la communication présentée au colloque Remuneration and Time Use in the
Textile Industries in France
in the *Longue Durée*, Lyon, 9-11 septembre 2021

S. Baciocchi, A. Cottureau, A. Lhuissier

I. ENQUETER DEPUIS LA MAISON, AVEC LES MEMBRES DE LA MAISONNEE	4
1) LA MAISON, LE FOYER ET LA MAISONNEE COMME OBJET D'ENQUETE	5
3) LA MAISON COMME LIEU DE RECRUTEMENT DES CO-ENQUETEURS	5
II. LE GOUVERNEMENT DES FAMILLES, SOUS L'ANGLE DU TEXTILE.....	5
1) REPARTITION DES ACTIVITES LIEES AU TEXTILE ET AU VETEMENT.....	6
+2) LES FEMMES, LE TEXTILE, LES ECONOMIES FAMILIALES : DIFFERENTES SITUATIONS CONTRASTEES	6
<i>L'ouvrière en journée : du service au métier.....</i>	7
<i>De l'ouvrière aspirante chef d'industrie à l'ouvrière à la tâche</i>	8
3) ARBITRAGES ET PRIX DE REFERENCE	9
<i>Les arbitrages entre aspects économiques et autres aspects de la vie sociale.....</i>	9
III PRATIQUES VESTIMENTAIRES ET DURABILITE DES VETEMENTS	10
IV TABLEAUX ET FIGURES.....	13
TABLEAU 1 CHEFS DE MENAGES OCCUPES PRINCIPALEMENT AUX METIERS DU TEXTILE ET DU VETEMENT.....	14
TABLEAU 2 AUTRES MEMBRES OCCUPES A TITRE SECONDAIRES AUX ACTIVITES DU TEXTILE ET DU VETEMENT.....	15
TABLEAU 3 METIERS FEMININS ET MASCULINS DU TEXTILE ET DU VETEMENT.....	16
TABLEAU 4 METIERS FEMININS LIES A LA COUTURE (SGF, FIN XIX ^e SIECLE).....	17
FIGURE 1. §8 TRAVAUX ET INDUSTRIES.....	13
FIGURE 2 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU TISSEUR EN CHALES (1/2).....	17
FIGURE 3 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU TISSEUR EN CHALES (2/2).....	18
FIGURE 4 TRAVAUX ET INDUSTRIES ENTREPRIS PAR LA FEMME DU MANŒUVRE-AGRICULTEUR.....	19
FIGURE 5 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU MANŒUVRE-AGRICULTEUR (1/2).....	20
FIGURE 6 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU MANŒUVRE-AGRICULTEUR (2/2).....	21
FIGURE 7 TRAVAUX ET INDUSTRIES ENTREPRIS PAR LA FEMME DU SERRURIER-FORGERON.....	22
FIGURE 8 INVENTAIRE DU MATERIEL DE LA FEMME DU SERRURIER FORGERON	23
FIGURE 9 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU SERRURIER-FORGERON (1/2).....	24
FIGURE 10 EMPLOI DU TEMPS ET REMUNERATIONS DE LA FEMME DU SERRURIER-FORGERON (2/2).....	25

Cette communication porte sur l'économie familiale des textiles et des vêtements, à savoir l'ensemble des activités productives de fabrication, de transformation, d'entretien et d'usage, qu'elles soient à destination des circuits marchands ou domestiques. Fondée sur l'analyse des monographies publiées dans les *Ouvriers des deux Mondes* (1857-1913), elle vise à comprendre comment cette économie familiale du textile et du vêtement prend place dans des économies domestiques et leur coordination. De ce point de vue, le cadre monographique, bâti sur une construction duale, présente un intérêt considérable pour saisir les pratiques de travail, rémunéré ou non, les possibilités et les supports d'activités. Il se compose des observations des enquêteurs consignées dans les « observations préliminaires », et des budgets proprement dits.

Les « observations préliminaires » répertorient en treize « paragraphes » les contours et le contenu de la vie sociale des familles enquêtées. Ces treize rubriques sont destinées à faciliter les comparaisons systématiques entre monographies. Nous nous intéresserons plus précisément au §8 « Travaux et industries » dans lequel est détaillée la profession de chaque membre de la maisonnée (Figure 1). La profession est définie comme celle qui « donne lieu à la principale recette du ménage et détermine, en général, la condition physique et morale de la famille »¹. Le § précise également « le mode de rétribution et la personne pour le compte de laquelle le travail est effectué » ainsi qu'une description de la nature du travail. Le textile et le vêtement sont également très présents dans le paragraphe §6 « Propriétés » dans lequel se trouvent les inventaires liés au mobilier et dans certains cas aux outils et « matériel spécial des travaux et industries » (servant par exemple pour la couture ou le raccommodage), dans le §10 « Habitation, mobilier et vêtements » qui comporte un inventaire détaillé des vêtements de chaque membre de la maisonnée et dans le §12 « Phases principales de l'existence » dans lequel on identifie par exemple d'anciennes couturières

Les « observations préliminaires » fournissent ou élargissent les contextes des « budgets ». Ces budgets sont à distinguer de « la conception courante des budgets, celle qui court depuis le 17^e siècle au moins, [qui] sont de simples estimations, sans tenir compte des transactions effectivement pratiquées et rassemblées »². Ils correspondent à une méthode de recueil ethnographique exhaustive. L'idée force de Le Play est d'aborder l'analyse des formes de la vie sociale en les rapportant à des pratiques observables, parmi lesquelles les recettes et les dépenses des familles occupent une place privilégiée, « les budgets devant être le précis complet de l'existence d'une famille »³. Ceux-ci se composent de deux parties. La première comprend le § 14 « Budget des recettes de l'année » (avec à

¹ Frédéric Le Play, 1855, *Les Ouvriers Européens, Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la Méthode d'observation*, Paris, Imp. Impériale, p.27.

² Alain Cottureau, Marie-Paule Hille, Martin Lamotte & Odile Macchi, « À quoi tiennent les gens ? À quoi le voit-on ? Redécouvrir la vie économique », *Monde commun*, 6, 201, p. 14-33.

³ Frédéric Le Play, 1862, *Instruction sur la méthode d'observation dite des Monographies de familles, propre à l'ouvrage intitulé "Les Ouvriers européens"*, Paris, Société d'économie sociale, p.24.

la gauche du tableau les sources des recettes et à sa droite les recettes elles-mêmes) et le § 15 « Budget des dépenses de l'année ». C'est ainsi que dans le budget des recettes, les enquêteurs consignent méticuleusement dans la section III « Travaux exécutés par la famille » le temps consacré (évalué en nombre de journées) par chacun des membres de la maisonnée aux activités rémunérées et domestiques, classées, selon leur importance relative, en « travaux principaux » et « travaux secondaires ». Lorsqu'il y a une activité rémunérée, au regard du temps consacré à l'activité se trouve l'évaluation des salaires, détaillée pour chacun des membres. Quant aux activités domestiques, elles sont plus particulièrement détaillées dans le § 16 « comptes annexés aux budgets » et regroupées en trois sections : bénéfiques, subventions, divers. Lorsqu'elles recouvrent, entre autres, les activités liées au blanchissage et à la confection et entretien du linge et des vêtements, mais aussi la fabrication d'aliments ou des activités d'autoconsommation, leur équivalent monétaire est aussitôt précisé. Sur la base de ces indications, on peut évaluer le temps alloué aux diverses activités et la répartition de celles-ci entre les différents membres de la famille.

Le cadre monographique se prête d'autant mieux à la compréhension des activités liées au textile et au vêtement que celles-ci s'inscrivent dans un continuum, depuis la place physique du linge et des vêtements dans les logements, au travail rémunéré du textile en passant par la myriade d'activités intermédiaires de fabrication et d'entretien (couture, blanchissage ...) au domicile. Outre leur exploitation par des travaux visant à rendre compte des modes de vie et de travail ouvriers⁴, les monographies ont constitué une source primaire de l'inflexion historiographique sur les économies familiales et le travail des femmes⁵. Elles constituent une source d'autant plus accessible qu'elle est imprimée. Notre recherche dans le cadre du projet Time-Us s'accompagne ainsi d'un travail de numérisation du corpus des O2M pour en faciliter encore l'accès et les possibilités d'analyse, telles que, par exemple, les recherches en plein texte.

⁴ Par exemple: Cécile Dauphin et Pierrette Pézerat « Les consommations populaires dans la seconde moitié du XIX^e siècle à travers les monographies de l'école de Le Play », *Annales ESC*, 1975, 2(3), p.537- 51; Alain Cottureau et Maurizio Gribaudo, *Parcours professionnels ouvriers au XIX^e siècle en France: cheminements individuels et milieux sociaux*, Paris, MIRE, 1996; Alain Cottureau et Maurizio Gribaudo, *Précarités, cheminements et formes de cohérence sociale au XIX^e e siècle. Rapport scientifique à la MIRE*. Paris, MIRE, juillet 1999; Diana Crane, *Fashion and Its Social Agendas: Class, Gender, and Identity in Clothing*, Chicago, University of Chicago press, 2000; Anne Lhuissier, *Alimentation populaire et réforme sociale: les consommations ouvrières dans le second XIX^e siècle*, Préface de Claude Grignon, coll. « Natures sociales », Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme / Ed. Quae, 2007.

⁵ En particulier Louise A.Tilly, et Joan W. Scott, *Les Femmes, le travail et la famille*. Traduit par Monique Lebaillly, coll. Rivages / Histoire, Paris, Rivages, 1987; Anne Meyering, « La Petite Ouvrière surmenée: family structure, family income and women's work in nineteenth century France », In *Women's work and the family economy in historical perspective*, édité par Pat Hudson et William Robert Lee, Manchester /New York, Manchester University Press / Room, 1990, p.132- 56; Richard Wall, « The contribution of married women to the family economy under different family systems: some examples from the mid-nineteenth century from the work of Frédéric Le Play », In *Socio-economic consequences of sex-ratios in historical perspective, 1500-1900: B5, proceedings*, édité par Antoinette Fauve-Chamoux et Solvi Sogner, Milan, Università Bocconi, 1994, p.139- 48; Judith G. Coffin, *The Politics of Women's Work: The Paris Garment Trades, 1750-1915*. Princeton (N.J.), Princeton university press, 1996.

Notre communication a pour objectif de rendre compte de la place du textile et du vêtement dans le corpus des monographies des *Ouvriers des deux Mondes* et de l'ensemble des possibilités d'exploration afférentes. Nous aborderons dans un premier temps la spécificité du cadre de l'enquête monographique qui autorise à mener des enquêtes de plain-pied, en plaçant la maison au cœur du dispositif d'observation. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur la place des activités textiles dans le gouvernement des familles, pour terminer l'exposé sur les pratiques vestimentaires à partir de la notion de durabilité.

I. Enquêter depuis la maison, avec les membres de la maisonnée

Les monographies rendent compte d'enquêtes de plain-pied qui placent la maison au cœur du dispositif d'investigation. En tant que sources, elles se distinguent d'autres dispositifs par le fait qu'elles permettent de pénétrer dans les maisons et les maisonnées, lesquelles peuvent être documentées par ailleurs, comme nous l'avons fait en levant l'anonymat de certaines familles⁶. À la différence d'enquêtes menées, par exemple, par l'Office du Travail où, comme le relate Du Maroussem, les enquêteurs n'ont pas toujours réussi à passer le seuil des maisons⁷, les monographes tirent la qualité de leurs observations de séjours parfois prolongés dans les maisonnées. Considérées davantage comme une « situation d'enquête » plutôt que des « données » immédiatement disponibles à l'interprétation, à l'appui d'un dispositif qui permet des suivis ethnographiques détaillés, les monographies autorisent, dans une perspective d'ethnocomptabilité, de prendre en compte ce que les gens comptent : qu'est-ce qui compte dans la vie, et comment est-on pris en compte ou non, sans oublier ce qui est jugé « inestimable » et ce qui « n'a rien à voir »⁸. Cette situation privilégiée d'observation autorise à envisager la maison de trois points de vue :

⁶ Voir par exemple Alain Cottureau et Stéphane Baciocchi, « Observer l'inobservable dans un budget de famille ouvrière. L'expérimentation de F. Le Play auprès de Francesca à Vienne (Autriche), mai-juin 1853 ». In *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine. Entre pratiques scientifiques et passions politiques*, édité par Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet, et Xavier Vigna, Paris, La Découverte, 2019, p.368- 86; ainsi que les éditions critiques en cours de deux monographies: celle de E.-F. Hébert et E. Delbet, « Tisseur en châles de la fabrique urbaine collective de Paris. Tâcheron, chef d'atelier dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis sur les lieux de janvier à mars 1857 », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1re série, T.1, Paris, SIEPES, 1857, p.299-372, par Alain Cottureau, et celle d'Ernest de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 2e série, T.1, Paris, Firmin Didot, p.465-520, par Stéphane Baciocchi, Julien Caranton, Audrey Colonel Coquet, Anne Lhuissier et Mathieu Rivero.

⁷ Sur l'épreuve de la passation de questionnaire: « Ces ouvrières ont reçu l'enquêteur sur le palier et ont tenu leur porte obstinément fermée. » : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Office du Travail, *Enquête sur le travail à domicile dans l'industrie de la lingerie*, Paris, imp. nationale, Tome 1, 1907, p.271.

⁸ Alain Cottureau et Mokhtar Mohatar Marzok, *Une famille andalouse: ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène, 2012.

1) La maison, le foyer et la maisonnée comme objet d'enquête

En dressant des inventaires, en regardant les livres de compte etc., les monographies décrivent des possibilités et des supports d'activités. Mais à la différence des inventaires d'huissier ou de commissaire-priseur, qui renseignent positivement sur tout ce que contient la maison sans les rattacher à leur usage ou leur signification, les §1 à 13 des monographies donnent la raison d'être des éléments d'inventaire et des lignes budgétaires. L'un des enjeux du travail d'analyse des budgets consiste notamment à restituer les tâtonnements par lesquels le cadre analytique du budget a progressivement été mis au point.

2) La maison comme lieu d'observation

Comment y entrer ? À quelles conditions ? Comment accéder au plain-pied ? Depuis la maison, il est possible d'établir les points cardinaux d'observation, de comptes et de perspectives, et de considérer l'espace domestique comme terrain d'exploration économique à une échelle ethnographique.

3) La maison comme lieu de recrutement des co-enquêteurs

Enfin, la maison est aussi le lieu de recrutement des co-enquêteurs et des co-enquêtrices. Dans la deuxième édition des *Instructions sur l'observation des faits sociaux*, Adolphe Focillon raconte sa propre expérience d'enquêteur en détaillant le contenu des « confidences du chef de famille » et des « causeries de la maîtresse de maison », par lesquelles observateurs et familles enquêtées acquièrent progressivement une certaine familiarité⁹.

La maison représente surtout, tout au long du XIX^e siècle, le principal lieu de travail, rémunéré ou non, des femmes, au point que certain.e.s historien.n.e.s parlent « d'usine » ou de « fabrique » à la maison. S'y déroule une grande part des activités féminines liées au textile et au vêtement, qui font l'objet de cette deuxième partie.

II. Le gouvernement des familles, sous l'angle du textile

Le travail lié au textile et au vêtement fait partie intégrante du gouvernement des familles, qui renvoie aux modes d'administration du budget, dans une combinatoire entre hiérarchisations des activités et arbitrages d'emploi du temps auxquels procèdent les familles, et dont les enquêteurs rendent compte via de nombreux propos rapportés. Si, comme le souligne Le Play, ce sont principalement les femmes qui tiennent les cordons de la bourse, le gouvernement des familles renvoie à des questions plus larges relatives, par exemple, aux orientations du ménage en matière de scolarisation des enfants. Le choix des vêtements n'en est pas exempt ; il informe sur la situation économique des familles ou sur leurs stratégies matrimoniales. Chez les plus pauvres, l'essentiel des dépenses de vêtement est consacré au chef de famille, qui rapporte les principales ressources du foyer;

⁹ Adolphe Jean Focillon et Frédéric Le Play, *Instruction sur l'observation des faits sociaux selon la méthode des Monographies de familles propre à l'ouvrage intitulé Les Ouvriers Européens par F. Le Play*. Nouv. éd., rev. et développée, Paris, Société d'économie sociale, 1887.

mais cette hiérarchie se modifie en faveur des jeunes filles lorsqu'elles sont en âge d'être mariées.

Après une première lecture transversale des monographies sous l'angle des activités des hommes et des femmes en matière de textile et de vêtement, cette deuxième partie a pour objectif de livrer quelques clés d'approfondissement sur l'économie familiale des textiles en s'intéressant aux statuts d'activité des femmes, à leurs arbitrages et aux prix de référence de leurs activités.

1) Répartition des activités liées au textile et au vêtement

Les activités respectives des hommes et des femmes, voire des enfants, liées au textile et au vêtement peuvent être repérées à partir d'une lecture minutieuse des § 8 et §12 des Observations préliminaires, et de la section III du budget proprement dit. Sur un corpus de 128 monographies s'échelonnant sur la période 1857-1913, et comptabilisant près de 800 personnes, une quinzaine de monographies concernent des chefs de ménage qui travaillent dans le secteur du textile et du vêtement, dont trois femmes (Tableau 1). Toutefois, le travail, rémunéré ou non, lié au textile et au vêtement est loin de se limiter au travail des chefs de ménage : il concerne plus de 70 maisonnées dans lesquelles d'autres membres y consacrent une partie plus ou moins importante de leur industrie et de leur temps (Tableau 2). Il s'exerce selon des statuts d'activité variés dans la division du travail. Ces configurations conduisent à interroger la distinction établie dans le §8 et dans les budgets entre « travail principal » et « industries domestiques » dans la mesure où de nombreuses activités féminines, notamment de couture, désignées par les enquêteurs comme « lucratives » sont toutefois consignées dans les industries domestiques. Ce classement interroge notamment la notion d'activité d'appoint, qu'il convient de comprendre comme des activités complémentaires permettant une optimisation du temps familial du point de vue de l'emploi du temps de la femme, point de vue intégrant la combinaison d'ensemble des activités de la maisonnée.

Toutefois pareille lecture transversale du corpus ne va pas sans difficultés. La période longue sur laquelle il s'étend se confronte à des mesures et des références propres à différentes époques et à des variations de contextes. Par ailleurs, sous l'angle du textile et du vêtement, le développement du prêt à porter conduit à une diminution progressive de la confection domestique. Passées ces précautions, les emplois du temps élaborés dans les monographies sont des bilans d'activité pour l'ensemble des membres des maisonnées, à l'intérieur desquels on peut appréhender le positionnement relatif de toutes les activités liées au textile et au vêtement.

+2) Les femmes, le textile, les économies familiales : différentes situations contrastées

Face à la difficulté de donner une vue synthétique et systématique des différents cas de figure qui se présentent à l'échelle du corpus, nous faisons le choix de présenter une série de situations contrastées qui permettent d'éclairer les modes de gestion familiale des activités et du budget qui se concrétisent dans les activités liées au vêtement et au textile.

Une quinzaine de métiers féminins liés au textile et au vêtement (y compris en cuir comme les gants) ont été identifiés dans le corpus des Ouvriers des deux Mondes qui concernent près de 135 femmes et filles. Ce faisant, ils donnent à voir des situations plus diversifiées que les six catégories de métiers féminins liés à la couture prises en compte par la statistique générale de la France à la fin du XIX^e siècle (Tableau 3 et Tableau 4); Le §12 sur l'histoire de la famille permet également d'identifier d'anciennes couturières ou au contraire les « apprenties » dans l'un de ces métiers. Toutes les activités ne sont pas désignées par un métier, mais plutôt par un substantif de leurs opérations : blanchissage, bobinage, filage, tricotage, tissage, ou encore « couture », « travaux d'aiguille » ou « confection » (qui appelle un complément). Ces activités s'effectuent sous différents statuts qui expriment à la fois des formes d'organisation familiale et industrielle et la hiérarchie des positions dans la coordination des activités.

- Ouvrière travaillant pour son mari, qui lui-même travaille pour un patron
- Ouvrière travaillant pour son mari, qui travaille à son propre compte
- Ouvrière qui travaille pour un patron ou une patronne et embauche d'autres ouvrières
- Ouvrière qui travaille pour le compte d'une ouvrière à son compte
- Ouvrière travaillant à la journée pour le compte de particuliers
- Ouvrière qui seconde son mari ... et mari qui seconde son épouse

L'ouvrière en journée : du service au métier

L'ouvrière en journée est présente à double titre dans les monographies : dans le cas des familles qui y ont recours et dans celui des ouvrières qui exercent cette activité. La mise en regard des unes et des autres est une première manière de comprendre les combinatoires d'activités. Parmi les ménages qui ont recours à une couturière en journée pour la confection et l'entretien de leurs vêtements se trouvent notamment des ménages dont les ressources se fondent sur l'exploitation en famille d'une activité principale: le Tisseur en châles de Paris (1857) travaille avec son épouse dans leur atelier domestique, où ils exploitent trois métiers à tisser dont ils sont propriétaires; le Pêcheur côtier de Saint Sébastien (1857) possède des parts dans la propriété de la barque de pêche qu'il exploite avec son épouse ; le Paysan-savonnier de la Basse Provence (1861) possède, en parallèle de son activité salariée, un domaine entièrement exploité par son épouse et ses enfants¹⁰. Dans ces trois cas, les épouses se concentrent, en dehors des tâches ménagères qui leur incombent (qui ne donnent lieu à aucune évaluation monétaire globale, mais toujours au moins à un bilan complet d'emploi du temps et des évaluations partielles quand existe localement une activité rémunérée comparable, telle que le blanchissage) sur l'activité familiale dont le prix estimé est supérieur à celui attribué aux travaux de confection et de réparation du linge effectués

¹⁰ E.-F. Hébert et E. Delbet, « Tisseur en châles de la fabrique urbaine collective de Paris », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857, p. 299-372; A. de Saint-Léger et E. Delbet, "Pêcheur côtier, maître de barque de Saint-Sébastien (Guipuscoa - Espagne)", *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857, p.403-445; Adolphe Focillon, "Paysan et savonnier de la Basse Provence (Bouches du Rhône, France)", *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 3, Paris, SIEPES, 1861, p.66-144.

par une couturière en journée ; par exemple du simple au double dans le cas de l'épouse du Tisseur en châles (Figure 2).

À l'autre bout de la chaîne, l'activité de couturière en journée chez des particuliers est pratiquée, par exemple, par l'épouse du Charpentier de Paris (1857), celle du Carrier des environs de Paris (1858), ou celle du Manœuvre agriculteur de la Champagne (1857)¹¹. Il s'agit de couples qui se situent plutôt dans une perspective de bi-activité. Dans ces exemples, la couture en journée répond moins à une nécessité - dans la mesure où les maris s'assurent un travail sans périodes de chômage - qu'à des profils de femmes soucieuses d'entretenir une « activité lucrative », à l'image de leurs époux: celle du Charpentier a renoncé à travailler hors de chez elle pour des raisons de santé et, à défaut, se fait couturière en journée; celle du Carrier, ancienne couturière en journée, ronge son frein de ne plus pouvoir travailler sous la charge de ses jeunes enfants; celle du Manœuvre-agriculteur, cumule, à l'image de son mari qui multiplie les sources de travail et de revenus, l'activité de couturière en journée (80 jours /an), à celle de couture à la tâche qu'elle effectue chez elle (90 jours/an), auxquelles s'ajoutent des travaux de moisson (20 jours/an), ainsi qu'une myriade d'activités pour le compte de la famille à hauteur de 140 jours / an pour un total de 338 journées de travail annuel (Figure 5). Ces cas de figure montrent comment les emplois du temps féminins s'ajustent à l'économie familiale dans des configurations de couples, et surtout de femmes, qui aspirent à une double source de revenu. De ce point de vue, ces ouvrières en journée se distinguent de celles travaillant à la tâche dans une organisation industrielle de sous-traitance.

De l'ouvrière aspirante chef d'industrie à l'ouvrière à la tâche

Un second cas de figures concerne des ouvrières participant de la hiérarchie des métiers dans l'industrie, au titre de sous-traitante et de tâcheronne. Comme son mari, la femme du Serrurier-forgeron travaille à son domicile comme piqueuse de guêtres « pour le compte d'un chef d'industrie »¹² (Figure 7 et Figure 8). Mais le temps dont elle dispose pour son activité lucrative étant limité par les soins du ménage, elle sous traite, à la différence de son époux qui travaille seul, l'exécution de tâches secondaires à des ouvrières à la tâche. Son activité contribue au tiers des revenus du ménage ; elle oriente non seulement la gestion du budget du couple, dont l'épargne est orientée vers la fructification de son industrie par l'achat de machines à coudre, mais aussi le temps libre du mari qui le consacre à la réparation et l'entretien des machines de son épouse. La lecture du budget révèle la hiérarchie des positions et des rémunérations : son salaire est évalué à 2f60 /j contre 2 francs pour les ouvrières à la tâche (Figure 9). C'est également parce que le prix de son travail est plus élevé que « pour ce qui concerne les menus raccommodages, elle trouve

¹¹ Adolphe Focillon, Frédéric Le Play, « Charpentier du devoir de Paris », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857, p.27-68; E. Avelle et Adolphe Focillon, « Carrier des environs de Paris », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 2, Paris, SIEPES, 1858, p. 63-104; E. Delbet, "Manoeuvre agriculteur de la Champagne pouilleuse (Marne, France), *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857, p.69-106.

¹² Jacques de Reviere, « Serrurier-forgeron de Paris (Seine) », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 5, Paris, SIEPES, 1885, p. 201-259.

souvent avantage à les faire exécuter par des ouvrières dont le temps a moins de valeur que le sien ». Comme un ensemble d'autres couples, le serrurier forgeron et son épouse se distinguent par le choix de réinvestir leur épargne dans le capital productif, et au plan domestique, par l'évaluation du bénéfice à recourir à la sous-traitance et au marché au regard du temps de travail plus rémunérateur qu'ils en retirent ¹³.

L'exemple des Brodeuses des Vosges qui travaillent pour une entremetteuse, laquelle distribue le travail pour le compte d'un fabricant, vient faire contrepoint à la position de l'ouvrière précédente¹⁴. L'auteur de la monographie, Augustin Cochin, souligne notamment la fragilité de la position des « ouvrières ordinaires » par rapport aux fabricants: par la concurrence qu'elles se livrent « ce que l'une refuse, l'autre accepte », et par la division du travail qui les empêche « de placer elles-mêmes une broderie puisqu'elles ne la font pas en entier »¹⁵.

3) Arbitrages et prix de référence

Les monographies recèlent de nombreuses traces des calculs et des arbitrages, notamment opérés par les femmes, entre activités lucratives et celles ne donnant pas lieu à rémunération (mais qui peuvent présenter d'autres avantages). Les priorités n'obéissent pas nécessairement à une rationalité étroitement économique mais peuvent entrer en concurrence avec d'autres évaluations, notamment morales et familiales.

Les arbitrages entre aspects économiques et autres aspects de la vie sociale

Les nombreux propos rapportés par les enquêteurs permettent de pénétrer dans les raisonnements des familles, et notamment des femmes, pour comprendre les arbitrages et les calculs qu'elles opèrent relatifs à leurs emplois du temps. S'opposent en particulier la frustration d'ouvrières dont le désir d'entreprendre ou d'accroître une activité lucrative est contrecarrée par la charge des tâches familiales. Tel est le cas de la femme du Carrier des environs de Paris, « ouvrière en journée pour les travaux d'aiguille », qui s'est arrêtée de travailler à la naissance de ses enfants :

« Elle n'a qu'un désir, c'est de rejeter sur qui que ce soit les soins de son ménage, pour reprendre les travaux d'aiguille qu'elle exécutait avant d'être surchargée d'enfants, et dont les modiques salaires lui paraissent capables d'améliorer beaucoup la position précaire de la famille. [...] La femme était avant son mariage ouvrière en journée pour les travaux d'aiguille. Depuis trois ans environ, il lui a fallu renoncer à son état pour élever ses enfants. Elle regrette vivement cette rigoureuse nécessité, et cherche tous les moyens de s'en affranchir »¹⁶.

¹³ Pour d'autres exemples de familles, voir Anne Lhuissier, *op. cit.*, chapitre 6.

¹⁴ Augustin Cochin, « Brodeuses des Vosges », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^e série, t. 3, Paris, SIEPES, 1861, p. 25-66.

¹⁵ *Ibid.*, p.49.

¹⁶ E. Avallé et Adolphe Focillon, « Carrier des environs de Paris », *op. cit.*, p.68-70.

Tel est également le cas de la femme du Porteur d'eau qui, selon l'enquêteur, « néglige » l'entretien du foyer au profit d'activités lucratives :

« cependant, elle néglige assez facilement ces derniers [les travaux du ménage], d'abord parce qu'elle attache une importance très secondaire à la bonne tenue de son ménage, ensuite parce qu'elle s'occupe de travaux qui augmentent un peu les recettes de la famille»¹⁷.

L'activité de la femme du Brigadier de la Garde républicaine vient faire contrepoint aux exemples précédents. L'activité de couture pour une clientèle est conditionnée au temps qu'elle accorde à la confection des vêtements de sa famille, et notamment de ses enfants :

« Elle confectionne elle-même la plus grande partie de ses vêtements et de ceux des enfants ; presque tous ceux du mari sont achetés confectionnés. Le bénéfice résultant de la confection de ses vêtements et de ceux des enfants est sensiblement moindre que celui qu'elle obtiendrait en consacrant le temps qu'elle y emploie à confectionner des vêtements pour une clientèle ; mais elle préfère que ses enfants et elle-même soient habillés par le travail de ses propres mains ; le temps qu'elle consacre à sa clientèle est seulement celui qui lui reste après qu'elle a accompli tous ses devoirs de mère de famille »¹⁸.

Dans ce cas, l'emploi du temps est arbitré avec un principe moral qui prend le pas sur l'activité lucrative. Dans tous les cas, leurs évaluations, qu'elles partagent avec les enquêteurs, relatives au coût ou au bénéfice à prendre en charge elles-mêmes ou à déléguer certaines industries domestiques liées au linge et au vêtement se retrouvent consignées dans les budgets.

Si toutes les activités domestiques sont évaluées en nombre de jours, elles ne donnent pas systématiquement lieu à évaluation monétaire. C'est le cas des « travaux domestiques » : ménage, cuisine et soin des enfants, et, très souvent du raccommodage. Ainsi, toutes les industries domestiques ne se valent pas. La détermination des prix de référence d'une activité, ou leur mise en veilleuse au profit de considérations jugées supérieures, est ainsi essentielle pour comprendre les arbitrages.

III Pratiques vestimentaires et durabilité des vêtements

Cette troisième partie porte sur l'évaluation de la dépense de vêtements et sur les pratiques vestimentaires. Ces dernières ont été en partie étudiées par Diana Crane sur ce même

¹⁷ E. Avallé « Porteur d'eau de Paris », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1^{re} série, t. 2, Paris, SIEPES, 1858, p. 328.

¹⁸ J. Paviez, « Brigadier de la Garde républicaine de Paris (Seine). Agent de la paix urbaine, sous le régime des engagements volontaires permanents », *Les Ouvriers des deux Mondes*, Paris, SIEPES, tome 5, 1885, p. 268.

matériau, attentive aux différences entre hommes et femmes et entre milieux sociaux¹⁹. On peut encore approfondir cette recherche, en insistant par exemple sur des usages spécifiques pour certaines périodes d'âge ou situations économiques. Comme mentionné plus haut, dans les familles très pauvres, les hommes ont davantage de vêtements, et pour plus cher, car on habille en priorité le gagne-pain. Quand on gagne moins mal, le rapport s'inverse, ce sont les femmes qui sont tenues de soigner leur apparence, ou qui paradent, et le budget vêtement qui leur est dédié est supérieur à celui des hommes.

L'analyse des pratiques vestimentaires mérite toutefois d'être complétée dans une perspective visant à appréhender la durabilité des vêtements. À la publication des *Ouvriers Européens* (1855), comme le souligne Alain Cottureau, l'innovation majeure tient à la prise en compte de la durée des vêtements, à la différence des enquêtes antérieures, voire postérieures qui établissent des dépenses vêtements selon leurs prix d'achat. Jusqu'à la fin des *Ouvriers Européens*, il y a tâtonnement sur les manières de prendre en compte la durée. Entre plusieurs méthodes valables théoriquement est choisi un compromis tenant compte de la faisabilité des enquêtes. La solution approximative est moins lourde que ne l'exigerait une triple référence aux anciens prix d'achat, à une évaluation présente tenant compte de l'usure, et à une perspective de cessation d'usage. Ne sont retenues que deux coordonnées : la durabilité estimée et l'évaluation au moment de l'enquête. La durabilité en années est prise comme quotient appliqué à la valeur d'inventaire.

L'important est pour les enquêteurs d'apprécier la grande transformation industrielle du vêtement qu'ils vivent au jour le jour. Ceci, en prenant pour point de départ l'usage effectif des vêtements ; comparé à d'anciennes et de nouvelles utilisations; usages d'anciens vêtements fabriqués avec la laine du troupeau local, par exemple, comparé aux usages de vêtements confectionnés avec du coton importé des pays esclavagistes — alors que parallèlement, plusieurs membres du premier collectif enquêteur participent activement aux campagnes pour l'abolition de l'esclavage—. Un fait bien connu était que les vêtements nouveaux, en coton, étaient moins durables, et donc n'étaient pas aussi avantageux que ne le proclamaient les inconditionnels du bon marché obtenu grâce aux usines de coton. Il fallait étudier la question de plus près, soumettre « le progrès » lui-même à des bilans critiques

Ces nombres d'années de durée servent de quotients pour estimer la dépense annuelle. Mais ces calculs explicitent rarement toutes leurs bases d'estimation, à savoir: prix d'achat à leur moment d'acquisition, durée effective déjà expérimentée, et durée escomptée. Ils en donnent parfois quelques fragments.

Sur le thème de la durée, il est important de relever les durées prolongées implicitement sous la forme « vieux habits du dimanche » réutilisés gratis en semaine, ou bien les vêtements des parents réutilisés ou re-confectionnés pour les enfants²⁰. La question de la durée et de l'usure président aussi, dans certains cas, aux modes de blanchissage. C'est ainsi que l'épouse du Tisseur en châles de Paris, dont l'œil est certainement très aiguisé sur la question de la qualité des étoffes, déclare à l'enquêteur

¹⁹ Diana Crane, « Une analyse secondaire des monographies de familles : les pratiques vestimentaires », *Les Etudes sociales*, 2000, 131-132, p.47- 64.

²⁰ Alain Cottureau, *Premiers comptes vêtements dans les Ouvriers Européens et dans les Ouvriers des deux Mondes. Document de travail*, Juin 2021, p.111

s'occuper du blanchissage elle-même considérant que le linge s'use moins de cette manière; de plus, poursuit l'enquêteur « la famille ne croit pas, en entreprenant cette industrie, réaliser une économie directe, car elle admet que le blanchissage ne lui coûterait pas plus cher si elle en confiait le soin".

IV Tableaux et figures

Figure 1. §8 Travaux et industries



Frédéric Le Play, 1862, *Instruction sur la méthode d'observation dite des Monographies de familles, propre à l'ouvrage intitulé "Les Ouvriers européens"*, Paris, Société d'économie sociale, p.22

Tableau 1 Chefs de ménages occupés principalement aux métiers du textile et du vêtement

<u>Titre de la monographie</u>	<u>Publication</u>
N°7. Tisseur en châles de Paris	1857
N°13. Tailleur d'habits de Paris	1856
N°20. Brodeuse des Vosges	1859
N°24. Lingère de Lille	1858
N°36. Tisserand des Vosges	1862
N°66 ter. Tisserand d'Hilversum (Hollande Septentr.)	1865
N°67. Tisserand de la fabrique collective de Gand	1884
N°79. Tisseur de San Leucio	1892
N°83. Fileur et régleur de métier du Vals-des-Bois	1894
N°104. Teinturier de ganterie et gantières de Saint-Junien	1904-1905
N°106. Corsetière du Raincy, banlieue de Paris	1904-1905
N°109. Tisseur d'usine de Saint-Quentin	1908
N°111. Tisserand d'usine de Roulers (Flandre occidentale - Belgique)	1909-1910

Tableau 2 Autres membres occupés à titre secondaires aux activités du textile et du vêtement

Titre de la monographie	Date de l'enquête
N°1. Charpentier de Paris	1856
N°2. Manoeuvre-agriculteur de la Champagne	1856
N°3. Paysans en communauté du Lavedan	1856
N°4. Paysan du Labourd	1856
N°5. Métayer de la banlieue de Florence	1857
N°6. Nourrisseur de vaches de la banlieue de Londres	1857
N°8. Manoeuvre-agriculteur du comté de Nottingham	1856
N°9. Pêcheur côtier de Saint-Sébastien	1856
N°10. Ferblantier, couvreur et vitrier d'Aix-les-Bains	1857
N°11. Carrier des environs de Paris	1856
N°12. Menuisier-charpentier de Tanger	1855-1856
N°14. Compositeur-typographe de Bruxelles	1857
N°15. Décapteur d'Hérimoncourt	1858
N°16. Monteur d'outils d'Hérimoncourt	1858
N°17. Porteur d'eau de Paris	1858
N°18. Paysans en communauté de Bousrah	1857
N°19. Débardeur de la banlieue de Paris	1858
N°19. Débardeur de la banlieue de Paris	1858
N°21. Paysan et savonnier de la Basse Provence	1859
N°23. Manoeuvre-vigneron de l'Aunis	1858-1860
N°25. Parfumeur de Tunis	1858
N°26. Instituteur primaire	1860
N°27. Manoeuvre, à famille nombreuse, de Paris	1860
N°28. Fondeur de plomb de la Toscane	1860
N°29. Paysan du Laonnais	1861
N°30. Paysans en communauté du Ning-Po-Fou	1842-1846
N°31. Mulâtre affranchi de l'île de la Réunion	1861
N°32. Manoeuvre-vigneron de la Basse-Bourgogne	1860
N°33. Compositeur-typographe de Paris	1861
N°34. Auvergnat brocanteur à Paris	1861
N°38. Fermiers en communauté du Nivernais	1860
N°39. Paysan de Saint-Irénée	1861-1862
N°40. L'ouvrier éventailiste	1863
N°42. Serrurier-forgeron de Paris	1878
N°48 bis. Armurier de Toula (Grande-Russie)	
N°50. Faiencier de Nevers	1864, 1885
N°54. Arabes pasteurs nomades du Sahara	1885
N°55. Gantier de Grenoble	1865, 1886-1887
N°59. Paysan métayer de la Basse Provence	1861-1862, 1886
N°61. Mineur des soufrières de Sicile	1889
N°65. Métayers en communauté du Confolentais	1888
N°69. Tanneur de Nottingham (Angleterre)	1888
N°70. Chapentier indépendant de Paris	1889-1890
N°71. Conducteur-typographe (Brabant - Belgique)	1890
N°73. Ajusteur-surveillant de l'usine de Guise (Aisne)	1884, 1890
N°74. Ebéniste parisien de haut luxe	1891
N°76. Ouvrière mouleuse en cartonnage du jouet parisien	1893
N°77. Savetier de Bâle (Suisse)	1889-1890
N°78. Ouvr.-employé de la papeterie coopérative d'Angoulême	1890
N°80. Fermiers montagnards du Haut-Forez	1892-1893
N°80. Fermiers montagnards du Haut-Forez	1892-1893
N°81. Allumeur de réverbères de Nancy	1893

N°82. Ouvrier garnisseur de canons de fusils	1892-1893
N°84. Cordonnier d'Iseghem (Flandre occidentale, Belgique)	1895
N°85. Paysan métayer de la commune de Roccasancasiano	1879-1880 et 1895
N°85 bis. Ouvrier agriculteur de la campagne de Ravenne	1892
N°86. Mineur des mines de houille du Pas-de-Calais (France)	1893
N°88. Serrurier-forgeron du quartier de Picpus, à Paris	1895
N°88 bis. Serrurier poseur de persiennes en fer, de Paris	1897
N°90. Petit fonctionnaire de Pnom-Penh	1897
N°91. Métayer de Corrèze (Bas-Limousin)	1863-1864, 1897
N°92 bis. Pêcheur-côtier de l'archipel Chusan	1867
N°93. Aveugle accordeur de Levallois	1899
N°95. Mineur du bassin houiller du couchant de Mons	1901
N°100. Cordonnier de la fabrique collective de Binche	1901-1903
N°102. Arboisier du bassin d'Herbeumont	1903-1904
N°103. Commis des chemins de fer de l'Etat Belge	1904
N°105. Jardinier-plantier de Gasseras	1902-1903
N°107. Etameur sur fer-blanc des usines de Commentry	1889-1890, 1905
N°108. Paysan cultivateur de Ruvo di Puglia	1903
N°109 bis. Précis d'une monographie d'un cultivateur-pêcheur-porte-canne du pays Adioukrou-Bouboury (Côte-d'Ivoire)	1903-1909
N° 110. Aveugle brossier de Bué (Cher - France)	1909
N°111 bis. Précis d'une monographie d'un coolie terrassier setchoannais de la province du Se-Tch'ouan (Préfecture de Kia-Ting-Fou - Chine), 1907	1907
N°112. Chocolatier de la fabrique des chocolats au lait F-L Cailler, à Broc (canton de Fribourg, Suisse), 1908, 1909 et 1912	1908-1909, 1912

Tableau 3 Métiers féminins et masculins du textile et du vêtement dans le corpus des O2M

féminin	Masculin
blanchisseuse	Blanchisseur
Bordeuse de souliers	
brodeuse	
corsetière	
coupeuse	
couturière	
dentellière	
dévideuse	
fileuse	Fileur
gantière	Gantier
lingère	
modiste	
passementière	
piqueuse	
repasseuse	
tailleuse	tailleur
teinturière	teinturier
	chanvier
	tisseur

Tableau 4 Métiers féminins liés à la couture (SGF, fin XIX^e siècle)

Repassseuse
Couturière en robes
Lingère/giletière
Dentellière
Brodeuse
Modiste

Figure 2 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Tisseur en Châles (1/2)

326

N° 7. — TISSEUR EN CHALES DE PARIS.

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

SOURCES DES RECETTES (SUITE).		Évaluations approximatives des sources des recettes
SECTION III.		
Travaux exécutés par la famille.		
ART. 1^{er}. — TRAVAUX DE L'OUVRIER.		
TRAVAIL principal (exécuté à la tâche au compte d'un chef d'industrie) :		
Travail comme chef d'atelier (course, surveillance, administration).....	45	Sal
Travaux de tissage (comme ouvrier propriétaire).....	200	"
Travaux de tissage (comme simple tâcheron).....	40	"
TRAVAUX secondaires :		
Travaux de réparation et d'entretien du mobilier industriel.....	10	"
Total des journées de l'ouvrier.....	295	
ART. 2. — TRAVAUX DE LA FEMME.		
TRAVAIL principal (spécial à la femme) :		
Travaux de ménage, achat et préparation des aliments, soins donnés aux enfants, soins de propreté concernant la maison et le mobilier.....	215	Ma
TRAVAUX secondaires :		
Travaux de tissage exécutés à la place de l'ouvrier et sur son métier.....	20	Sal
Confection de trames.....	15	"
Travaux de blanchissage.....	40	Sal
Travaux de couture exécutés pour la famille.....	10	Sal
Total des journées de la femme.....	300	
ART. 3. — TRAVAUX DES ENFANTS.		
(Les enfants ne se livrent à aucun travail lucratif pour la famille).....		Le
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des salaires (15 fois l'épargne annuelle).....	3,075 00	
SECTION IV.		
Industries entreprises par la famille.		
(A son propre compte.)		
INDUSTRIES principales de la famille :		
Exploitation de 3 métiers à la Jacquart comme chef d'atelier.....	3,415 50	Be
Exploitation de 1 métier comme ouvrier propriétaire.....	3,515 00	
INDUSTRIES secondaires de la famille :		
Blanchissage du linge et des vêtements de la famille.....	210 00	Be
Travaux de réparation et d'entretien du mobilier industriel.....	80 00	Be
Tissage de châles entrepris à la tâche dans un atelier étranger.....	125 00	
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des bénéfices d'industrie.....	7,650 00	
TOTAL DES CAPITAUX évalués dans les 4 sections du budget des recettes (pour servir à l'estimation des ressources de la famille).....	10,411 15	

Figure 3 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Tisseur en Châles (2/2)

N° 7. — TISSEUR EN CHÂLES DE PARIS. 327

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

RECETTES (SUITE).			MONTANT DES RECETTES.	
			VALEUR des objets reçus en nature	RECETTES en argent
SECTION III.				
Salaires.				
ART. 1er. — SALAIRES DE L'OUVRIER.				
Salaires évalués à..... (1)	37 50	*	1 577 50	
— — — — — (2)	3 50	*	700 00	
— — — — — (3)	3 50	*	110 00	
— — — — — (5)	3 50	*	25 00	
Total des salaires de l'ouvrier.....	*	*	1 032 50	1 032 50
ART. 2. — SALAIRES DE LA FEMME.				
(Aucun salaire ne peut être attribué à ces travaux).....				
Salaires évalués à..... (2)	2 00	*	30 00	
— — — — — (2)	2 00	*	30 00	
Salaires que recevrait une ouvrière exécutant le même travail..... (3)	1 00	*	*	
Salaires que recevrait un ouvrier exécutant le même travail..... (3)	0 75	*	*	
Total des salaires de la femme.....	*	*	47 50	70 00
ART. 3. — SALAIRES DES ENFANTS.				
(Les enfants ne reçoivent aucun salaire).....				
Total des salaires de la famille.....	*	*	47 50	1 102 50
SECTION IV.				
Bénéfices des industries.				
Bénéfice résultant de cette exploitation..... (1)	*	*	*	341 95
— — — — — (2)	*	*	*	351 59
Bénéfice résultant de cette industrie..... (3)	*	*	*	21 00
— — — — — (5)	*	*	*	8 00
Bénéfice résultant de cette entreprise..... (4)	*	*	*	42 00
Total des bénéfices résultant des industries.....	*	*	*	765 04
<small>NOTA. — Outre les recettes portées ci-dessus en compte, les industries donnent lieu à une recette de 1,154 71 00 qui est appliquée de nouveau à ces mêmes industries. Cette recette et les dépenses qui la balancent (B se S^{me}) ont été omises dans l'un et l'autre budget.</small>				
Total des recettes de l'année (balançant les dépenses).....	*	*	132 75	2 075 05
TOTAL GÉNÉRAL des recettes de l'année.....	*	*	2 207 80	2 207 80

E.-F. Hébert et E. Delbet, « Tisseur en châles de la fabrique urbaine collective de Paris. Tâcheron, chef d'atelier dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis sur les lieux de janvier à mars 1857 », *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1re série, T.1, Paris, SIEPES, 1857, §14, section III, p.326-327.

Figure 4 Travaux et industries entrepris par la femme du Manœuvre-agriculteur

§ 8. — TRAVAUX ET INDUSTRIES.

TRAVAUX DE L'OUVRIER. — Le travail principal de l'ouvrier se rattache à l'agriculture. Depuis la récolte des foins (15 juin) jusqu'à celle des avoines (25 août), il est presque constamment occupé à faucher. A la fin de l'été, pendant tout l'automne et une partie de l'hiver, il bat en grange ou concourt à quelques autres travaux agricoles, tels que le curage des étables et le transport des fumiers. Cependant, dans ce pays de petite propriété, où la plupart des cultivateurs exécutent eux-mêmes la plus grande partie de leur besogne, ces travaux ne suffisent pas à l'occuper toute l'année. Au printemps surtout il reste disponible et se livre alors à des travaux secondaires assez productifs, tels que les terrassements nécessaires à la construction et à l'entretien des routes et du canal. Enfin, il fabrique des carreaux de terre avec lesquels on bâtit dans le pays, et il arrache des peupliers ou d'autres bois sur les bords de la Vesles.

TRAVAUX DE LA FEMME. — Le travail principal de la femme est celui qu'elle exécute comme couturière, à la journée ou à la tâche, et dont le salaire est une des principales ressources de la famille. Comme travail secondaire, pendant la moisson, elle ramasse la gerbe derrière l'ouvrier quand il fauche le froment ou le seigle; elle-même coupe le froment à la faucille; dans l'hiver elle aide quelquefois son mari à battre en grange. Elle fournit en outre plusieurs journées pour laver les lessives. Active et laborieuse [les *Ouvr. europ.* XXX (A)], elle trouve encore le temps de veiller aux travaux de son ménage tenu avec un certain soin. C'est elle qui confectionne,

répare et blanchit les vêtements de toute la famille; c'est elle aussi qui cultive presque seule le champ et le jardin, et qui ramasse, avec l'aide des enfants, le fumier sur la voie publique.

E. Delbet, "Manoeuvre agriculteur de la Champagne pouilleuse (Marne, France), *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857.

Figure 5 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Manœuvre-agriculteur (1/2)

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

SOURCES DES RECETTES (SUITE).		évaluation approximative des sommes des recettes.
SECTION III.		
Travaux exécutés par la famille.		
ART. 1er. — TRAVAUX DE L'OUVRIER.		
TRAVAIL principal exécuté en partie à la journée, en partie à la tâche au compte de divers :		
Récolte des foins et des céréales; battage du seigle et du froment pour semences, à la journée.....	10	»
Mêmes travaux exécutés à la tâche en juin, juillet, août, septembre.....	10	»
Battage de toute espèce de grains, à la tâche (au scierion), en automne, en hiver et au commencement du printemps.....	105	»
Transport et étendage des foiniers au printemps et en automne; terrassements exécutés à la journée.....	35	»
Travaux de construction et d'entretien des routes, à la journée; travaux de terrassement au canal.....	25	»
Fabrication des carreaux de terre exécutée à la tâche, au printemps.....	20	»
Abatage de peupliers et autres bois, exécuté à la tâche.....	20	»
Prestation en nature pour l'entretien des chemins communaux.....	3	»
TRAVAUX secondaires exécutés au compte de la famille :		
Exploitation du champ et du jardin.....	6	»
Entretien de la maison, du mobilier et des outils.....	15	»
Total des journées de l'ouvrier.....	322	
ART. 2. TRAVAUX DE LA FEMME.		
TRAVAIL principal (spécial à la femme) exécuté à la tâche ou à la journée au compte de divers :		
Travaux d'aiguille, à la journée.....	20	»
Travaux d'aiguille entrepris à la tâche et exécutés à la maison.....	50	»
Travaux de la maison exécutés pour aider l'ouvrier.....	20	»
Lavage de lessives.....	5	»
TRAVAUX secondaires :		
Travaux de ménage, préparation des aliments, soins de propreté concernant la maison et le mobilier.....	35	»
Entretien des vêtements et du linge; confection de vêtements neufs.....	30	»
Récolte de l'herbe et foinage.....	5	»
Récolte du foinier sur la voie publique.....	20	»
Blanchissage de la famille.....	10	»
Culture du champ et du jardin.....	10	»
Soins donnés aux animaux.....	7	»
Aide donné au mari pour battre en grange.....	8	»
Total des journées de la femme.....	324	
ART. 3. — TRAVAUX DE LA FILLE AÎNÉE DE 16 ANS.		
TRAVAIL principal exécuté en apprentissage chez une lingère.....	165	
Travaux d'aiguille pour l'entretien des vêtements de la famille, ou pour aider sa mère dans l'exécution d'ouvrages entrepris à la tâche.....	70	»
Aide donnée au père pour battre en grange.....	20	»
Récolte du foinier sur la voie publique.....	10	»
Travaux de ménage exécutés pour aider la mère ou la remplacer.....	10	»
ART. 4. — TRAVAUX DE LA FILLE DE 13 ANS.		
Récolte du foinier sur la voie publique.....	15	»
Aide donnée à la grand-mère pour les travaux de ménage.....	15	»
Soins donnés aux animaux domestiques; aide à la mère pour le ménage.....	15	»
Total des journées des deux filles de 16 et de 13 ans.....	390	
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des salaires 15 fois l'épargne annuelle.....		1,118 10

Figure 6 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Manœuvre-agriculteur (2/2)

RECETTES (SUITE.)		MONTANT DES RECETTES	
		VALEUR des objets reçus en nature	RECETTES en argent
SECTION III.			
Salaires.			
ART. 1^{er}. — SALAIRES DE L'OUVRIER.			
Salaires Argent.....	21 00		
Nourriture valant.....	1 00	30 00	30 00
Salaires que recevrait un journalier exécutant le même ou- vrage.....	3 00	"	120 00
Salaires Argent.....	1 75		183 75
Nourriture de 10 journées, valant.....	1 00	10 00	60 00
Salaires montant à.....	2 00	"	76 00
Salaires que recevrait un journalier exécutant le même tra- vail.....	1 50	"	30 00
Salaires que recevrait un journalier exécutant le même tra- vail.....	1 25	10 00	15 00
Somme que devrait payer l'ouvrier pour être dispensé de ce travail.....	2 00	6 00	"
Salaires évalués à.....	1 25	7 50	"
Salaires évalués à.....	1 00	15 00	"
Totaux des salaires de l'ouvrier...		88 50	564 75
ART. 2. — SALAIRES DE LA FEMME.			
Salaires Argent.....	0 60		
Nourriture valant.....	0 70	36 00	38 00
Salaires que recevrait une ouvrière exécutant le même tra- vail à la journée.....	1 30	"	117 00
Salaires montant à.....	1 25	"	25 00
Salaires Argent.....	1 00		
Nourriture valant.....	0 70	5 00	8 00
(Aucun salaire ne peut être attribué à ces travaux).....	"	"	"
Salaires évalués à.....	0 75	27 00	"
— — — — —.....	0 75	"	6 00
— — — — —.....	1 00	20 00	"
— — — — —.....	0 75	12 00	"
— — — — —.....	0 45	8 50	"
— — — — —.....	0 50	3 50	"
— — — — —.....	0 75	"	6 00
Totaux des salaires de la femme...		132 60	210 00
ART. 3. — SALAIRES DE LA FILLE AÎNÉE.			
Nourriture valant.....	0 50	82 50	"
Salaires évalués à.....	0 25	"	17 50
— — — — —.....	0 30	"	9 00
— — — — —.....	0 25	2 50	"
(Aucun salaire ne peut être attribué à ces travaux).....	"	"	"
ART. 4. — SALAIRES DE LA FILLE DE 13 ANS.			
Salaires évalués à.....	0 20	9 00	"
Nourriture évalués à.....	0 30	4 50	"
(Aucun salaire ne peut être attribué à ce travail).....	"	"	"
Totaux des salaires des deux filles.....		94 50	26 50
TOTAUX des salaires de la famille.....		219 60	801 25

E. Delbet, "Manoeuvre agricole de la Champagne pouilleuse (Marne, France), *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1e série, t. 1, Paris, SIEPES, 1857.

Figure 7 Travaux et industries entrepris par la femme du Serrurier-forgeron

TRAVAUX DE LA FEMME. — La femme a pour ind pale la confection de guêtres de bottines en peat Travaillant à l'entreprise pour le compte d'une fabri sures, située dans le voisinage de son domicile, chaque semaine, à jour fixe, l'ouvrage terminé, échange de nouvelles pièces à piquer. Le nombre varie en général de cinq à six douzaines, dont la fa buée de 3 à 7 francs la douzaine. Le chiffre supérieu ment atteint, on peut adopter comme taux de li moyenne 5 fr. 50.

Le nombre d'heures que Louise B*** peut consac ment à son travail professionnel est assez inégal, si plus ou moins long qu'exigent la préparation des soins du ménage et l'entretien des enfants. En se lev matin et en prolongeant quelquefois son travail for la nuit, elle arrive à faire des journées de neuf o Dans cet espace de temps, grâce à l'emploi d'engins

elle réussit à confectionner jusqu'à une douzaine de guêtres de bottines : toutefois, c'est à la condition de faire exécuter au dehors, par des ouvrières en sous-ordre qu'elle rétribue elle-même, la partie de la tâche qui ne peut se faire qu'à la main, les boutonnières par exemple. Le gain de ces ouvrières, qui reçoivent leur travail de seconde main, est en général assez minime (§ 18). Tenant compte de cette circonstance favorable à la femme B***, remarquant d'autre part qu'elle doit fournir à ses frais le fil et la soie nécessaires à la confection, on peut attribuer une rétribution moyenne de 3 fr. 15 au travail par elle exécuté dans le courant d'une journée de dix heures.

TRAVAIL DES ENFANTS. — Les enfants sont trop jeunes encore pour pouvoir se livrer à un travail lucratif. La fille aînée, âgée de 7 ans, fréquente l'école avec régularité. Dans l'intervalle, elle fait quelques commissions, et la garde de ses frères et sœurs lui est confiée toutes les fois que leur mère est obligée de s'absenter pour acheter des provisions, aller au lavoir ou reporter à la fabrique le travail de la semaine.

INDUSTRIES ENTREPRISES PAR LA FAMILLE. — Le temps des deux époux étant presque entièrement absorbé par l'exercice de leurs professions respectives, les industries secondaires entreprises par la famille à son propre compte sont peu nombreuses.

L'ouvrier consacre à la réparation des machines de sa femme les rares loisirs dont il dispose : ses connaissances professionnelles et la possession d'un outillage de serrurerie assez complet lui offrent pour l'exécution de ce travail des facilités particulières.

La femme prélève sur le repos dominical le temps nécessaire au blanchissage des vêtements de la famille. Après avoir passé quatre heures de la matinée au lavoir le plus voisin de son domicile, elle rapporte chez elle le linge mouillé, et, l'ayant fait sécher en le suspendant à des cordes tendues au plafond de l'appartement, elle le repasse ordinairement dans la soirée du même jour. Elle consacre, en outre, chaque semaine un temps plus ou moins long à la confection et à l'entretien des vêtements de la famille, et à cet effet elle utilise celle de ses trois machines à coudre qui se prête le mieux à ce genre de travail. Pour ce qui concerne les menus raccommodages, elle trouve souvent avantage à les faire exécuter par des ouvrières dont le temps a moins de valeur que le sien.

Si on prend en considération cet emploi multiple du temps, on ne sera pas surpris de voir le travail de la femme figurer au

Figure 8 Inventaire du matériel de la femme du Serrurier forgeron

MATÉRIEL SPÉCIAL, des travaux et industries. 851 fr. 90

1° Outillage de serrurerie. — 1 établi de tourneur, 1 étau, 1 machine à percer, outils divers (limes, pinces, ciseaux, tenailles, marteau, etc...) — le tout acheté ensemble d'occasion 250 fr. ; — 2 scies à bois, 2 fr., — 1 boîte de compas, 3 fr. ; — 1 mètre de poche, 1 fr. — Total, 256 francs.

Ce matériel ne sert à l'ouvrier que pour les menues réparations du mobilier, et en particulier pour l'entretien des machines à piquer de sa femme. L'atelier où travaille l'ouvrier lui fournit tous les outils nécessaires à l'exercice de sa profession.

2° Outillage pour la piqure des guêtres de bottines. — 1 machine à piquer, faisant le point de chainette (achetée d'occasion). 250 fr. ; — 1 machine faisant le point de navette (achetée d'occasion). 200 fr. ; — 1 machine d'un ancien système (achetée d'occasion et actuellement hors d'usage). 125 fr. ; — 1 paire de ciseaux de coupeur (cadeau). 5 fr. ; — 2 paires de ciseaux ordinaires, 5 fr. 50 ; — 1 burette à huile, 1 fr. 50 ; — 1 machine à bobiner le fil, 3 fr. 50 ; — Total, 590 fr. 50.

3° Matériel pour le blanchissage des vêtements et du linge. — 1 battoir en bois, 70 cent. ; — 1 brosse en chiendent, 40 cent. ; — 3 fers à repasser, 2 fr. 50 ; — 1 planche à repasser, 1 fr. 80 — Total, 5 fr. 40.

VALEUR TOTALE des propriétés. 851 fr. 90

Figure 9 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Serrurier-forgeron (1/2)

222

N° 12. — SERRURIER-FORGERON DE PARIS.

§ 14. — BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

SOURCES DES RECETTES (SUITE).			
DÉSIGNATION DES TRAVAUX ET DE L'EMPLOI DU TEMPS.	QUANTITÉ DE TRAVAIL EFFECTUE.		
	père	mère	fille ainée
	journées.	journées.	jours
SECTION III.			
Travaux exécutés par la famille.			
TRAVAIL PRINCIPAL; exécuté à la journée au compte d'un chef d'industrie :			
Travail à la forge pendant toute l'année.....	332 8	»	»
TRAVAIL PRINCIPAL; spécial à la femme, exécuté à l'entreprise, au compte d'un chef d'industrie :			
Confection des guêtres de bottines.....	»	280 8	»
TRAVAUX SECONDAIRES; exécutés au compte de la famille :			
Travaux de ménage, achat et préparation des aliments, soins donnés aux enfants, soins de propreté concernant l'habitation et le mobilier.....			
	»	100 5	»
Blanchissage du linge et des vêtements de la famille.....	»	31 2	»
Confection et entretien des vêtements de la famille.....	»	20 8	»
Entretien et réparation du matériel affecté à l'industrie de la femme.....	2	»	»
NOTA : Les enfants ne se livrent à aucun travail lucratif. La fille aînée fait quelques commissions et garde ses frères et sœurs en l'absence des parents.....	»	»	11
TOTAUX des journées des divers membres de la famille.....	334 8	442 3	14
SECTION IV.			
Industries entreprises par la famille, (à son propre compte.)			
SPÉCULATIONS relatives aux travaux exécutés par la femme :			
Confection des guêtres de bottines.....			
Entreprise de cette confection par la femme.....			
INDUSTRIES entreprises au compte de la famille :			
Entretien et réparation du matériel affecté à l'industrie de la femme.....			
Blanchissage du linge et des vêtements de la famille.....			
Confection et entretien des vêtements de la famille.....			

Figure 10 Emploi du temps et rémunérations de la femme du Serrurier-forgeron (2/2)

§ 14. — BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

RECETTES (SUITE).			MONTANT DES RECETTES.							
			VALEUR des objets reçus en nature.	RECETTES en argent.						
<p>SECTION III.</p> <p>Salaires.</p>										
<p>PREMIER PRIX DES SALAIRES JOURNALIERS.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>père</th> <th>mère</th> <th>filie aînée</th> </tr> <tr> <th>fr. c.</th> <th>fr. c.</th> <th>fr. c.</th> </tr> </thead> </table>			père	mère	filie aînée	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
père	mère	filie aînée								
fr. c.	fr. c.	fr. c.								
7 25	»	»	Salaire total attribué à ce travail.....	2,412 80						
»	2 60	»	Salaire que recevrait une ouvrière exécutant le même travail..... (16, A)	730 08						
»	»	»	(Aucun salaire ne peut être attribué à ce travail).....	»						
»	2 25	»	Salaire que recevrait une ouvrière exécutant le même travail..... (16, C)	70 20						
»	2 40	»	— — — — — (16, D)	49 92						
7 25	»	»	Salaire que recevrait un ouvrier exécutant le même travail..... (16, B)	14 50						
»	»	»	(Aucun salaire ne peut être attribué à ce travail).....	»						
TOTAUX des salaires de la famille.....			120 12	3,157 38						
<p>SECTION IV</p> <p>Bénéfices des industries.</p>										
Salaire que recevrait une ouvrière exécutant le même travail..... (S ^o III)			2 600							
Supplément de salaire résultant de cette entreprise (16, A)			0 565	158 85						
TOTAL du salaire journalier moyen de la femme.....			3 165							
Bénéfice résultant de cette industrie..... (16, B)			»	5 20						
— — — — — (16, C)			29 53	»						
— — — — — (16, D)			29 13	»						
Totaux des bénéfices résultant des industries..... (16, E)			128 66	104 05						
<p>NOTA. — Outre les recettes portées ci-dessus en compte, les industries donnent lieu à une recette de 761 f. 80 (16, E) qui est appliquée de nouveau à ces mêmes industries: cette recette et les dépenses qui la balancent (15, S^o V) ont été omises dans l'un et l'autre budget.</p>										
TOTAUX DES RECETTES de l'année (balançant les dépenses) (16, F, 80)			284 05	3,303 75						